



Attestation de conformité au cahier des charges Biogarantie®

Numéro du document: ATBG-1504028-fr page 2 sur 2 N° opérateur : 20817
Opérateur : AGRIBIO SRCL

L'opérateur mentionné ci-dessus est autorisé à utiliser la marque Biogarantie® pour les productions suivantes :

Céréales : Seigle
Cookies aux chocolats
Epeautre décortiquée
Farine d'épeautre 78% / 87% / 96%
Farine de froment 65% / 78% / 87% / 96%
Farine de seigle 96%
Muesli aux fruits
Muesli basique
Son

Période de validité: du 30/09/2015 au 30/12/2016

Le présent document a été délivré sur base du cahier des charges Biogarantie®

Date, lieu: le 7/10/2015 à Bolinne

Signature au nom de l'organisme de contrôle émetteur:

Tom Nizet

L'authenticité de ce document peut être vérifiée sur notre site <http://www.certisys.eu> numéro : 1504028